

FOCUS

Mercato 2014, les cabinets d'affaires prennent moins de risques

Le marché des mouvements d'associés n'avait pas vu cela depuis quatre ans. Selon le baromètre Day One, l'année 2014 a été marquée par une baisse de 10 % des mouvements d'associés dans les cabinets d'avocats d'affaires en France, avec seulement 209 mouvements contre 235 changements en 2013.

Seule la crise financière de 2008 avait engendré une chute aussi importante du volume annuel des mouvements d'associés. Un résultat qui s'explique par la baisse des recrutements au sein des cabinets français (-13 %) et une diminution importante des départs d'associés des cabinets américains (-34 %). Paradoxalement, ces 209 mouvements se sont répartis dans 117 cabinets, un nombre record de structures. 53 % d'entre elles ont décidé d'accueillir un nouvel associé, tandis que 9 % ont pris un plus grand risque en intégrant au moins trois associés. Le renforcement des équipes corporate et M&A continue d'être la principale raison de ces recrutements, mais en 2014, les cabinets ont clairement exprimé leur besoin en droit pénal des affaires. Les experts en fiscalité, à part la fiscalité immobilière, ainsi qu'en finance et en droit social ne sont par contre visiblement plus la priorité des firmes.

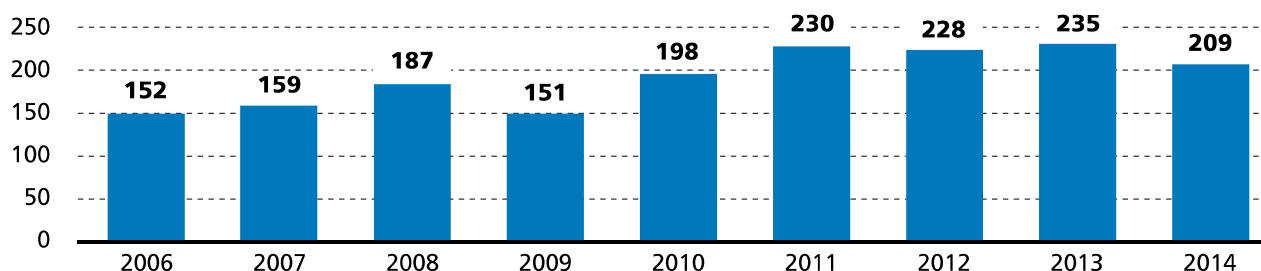
Recrutement latéral plutôt que cooptation. Cherchant un chiffre d'affaires quasi immédiatement et un portefeuille client de taille certaine, les cabinets ont préféré, en 2014, le recrutement latéral à la cooptation d'effectifs internes. Un problème de management majeur, que le nombre des boutiques créées ces deux dernières années, 22 en 2013 et 17 l'année dernière, démontre. La tendance des collaborateurs seniors et mid-level se lançant dans l'aven-

ture entrepreneuriale de petites structures (environ cinq associés au lancement) et offrant de réelles perspectives d'association, se confirme.

Les femmes, gagnantes du mercato. Enfin, selon la dernière version du baromètre Day One, 64 mouvements d'associés, sur les 209 de l'année, concernent des femmes. Un record ! Il faut remonter à 2012 pour trouver un chiffre quasi équivalent, la proportion n'étant pas la même puisque les femmes représentaient 65 mouvements sur les 228 répertoriés au total. Le changement de cabinet semble être le meilleur moyen que les femmes ont trouvé pour faire évoluer leur carrière de façon notable.

Avocat et entreprise. En 2014, 8 nouveaux associés des cabinets d'affaires arrivent du monde de l'entreprise, ce qui peut paraître peu, mais qui s'inscrit dans la tendance de ces neuf dernières années où 7% des personnes en mouvement proviennent de structures non-avocats (entreprises, politique, universités, cabinets de conseils etc.) « La réalité d'une grande profession du droit n'existe pas dans les faits. Le statut d'avocat en entreprise était une avancée majeure pour la profession et aurait facilité la fluidité de l'employabilité de tous les professionnels du droit », constate Olivier Chaduteau, associé de Day One. Un débat à suivre en 2015. ■ Delphine Weins

Nombre des mouvements d'associés dans les cabinets d'avocats d'affaires en France depuis 2006



Répartition des mouvements d'associés selon l'expertise technique de l'avocat en 2014

| Classement 2013 | Classement 2014 | Domaine d'expertise | Nombre de mouvements en 2014 |
|-----------------|-----------------|---------------------------------------|------------------------------|
| 1 | 1 | corporate/m&a | 23% |
| 2 | 2 | contentieux | 19% |
| 4 | 3 (+1) | finance | 10% |
| 6 | 4 (+2) | immobilier | 9% |
| 3 | 4 (-1) | fiscal | 9% |
| 8 | 6 (+2) | restructurations | 9% |
| 18 | 7 (+11) | droit des affaires | 8% |
| 16 | 7 (+9) | droit pénal des affaires | 8% |
| 10 | 7 (+3) | concurrence consommation distribution | 8% |
| 5 | 7 (-2) | social | 8% |